

## Annexe A - Titres d'emplois, plages salariales et échelles salariales

PLAGE SALARIALE	EMPLOYÉS NON AFFILIÉS		APS
	Poste à contribution individuelle	Poste de gestionnaire	
PS 2	- Adjoint		
PS 3	- Adjoint administratif - Adjoint de secteur		
PS 4	- Administrateur - Adjoint de direction - Spécialiste junior - Généraliste junior - Parajuriste		- Analyste - Coordonnateur - Développeur - Représentants des ventes à l'interne
PS 5	- Spécialiste - Généraliste - Premier administrateur		- Premier coordonnateur
PS 6	- Premier spécialiste - Premier généraliste - Chef d'équipe - Conseiller juridique - Premier parajuriste		- Premier analyste - Coordonnateur de projet - Premier développeur - Architecte - Chargé de comptes
PS 7	- Conseiller - Premier consultant	- Chef - Premier chargé de comptes	- Superviseur - Ingénieur senior - Réalisateur technique - Chef analyste - Chef architecte - Chef de projet
PS 8	- Premier conseiller - Conseiller juridique II	- Premier chef - Directeur de la rédaction - Directeur des ventes	
PS 9	- Directeur - Conseiller juridique III		
PS 10	- Premier directeur - Conseiller juridique IV		
Dirigeants / Cadres supérieurs /	- Directeur régional - Directeur médias - Directeur national - Directeur général		
EHD	- Vice-président - Vice-président principal		
	Président-directeur général		